



1 place accarier 70100 Arc-les-Gray
0649521833 – contactp2vs@gmail.com

Le nombre d'adhérents est forcément limité.
Tout nouveau membre doit être parrainé et présenté par un membre de l'association, préalablement à son agrément. Il se devra de respecter la charte de bonne conduite instaurée par le Club.

Les personnes désirant adhérer doivent remplir un bulletin d'adhésion.

Le nouvel adhérent s'engage à régler sa cotisation annuelle le 1er janvier de l'année civile.

FICHE D'ADHÉSION ANNUELLE 2026

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :
ADRESSE MAIL :

Consultation des informations du club par :

WhatsApp (téléphone ci dessus) Mail (adresse mail ci dessus)

VÉHICULE(S) POSSÉDÉ(S)

MARQUE	TYPE	ANNÉE	IMMAT.

Les adhérents sont les bienvenus pour participer à la vie du Club lors des préparations ou du déroulement des différents événements qui seront proposés.

Je souhaite proposer mon aide lors de (cocher les cases désirées)

- l'exposition de printemps La bourse de pièce
 les sorties avec nos véhicules les sorties « voyage »
 tout au long de l'année peu importe l'événement

COTISATIONS

ADHÉSION SIMPLE 35 € ADHÉSION COUPLE 60 €

FAIT LE A
SIGNATURE(S)

A retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du club par courrier ou en main propre à un membre du bureau .